



RESULTAT DU VOTE
Présents ou représentés : 25
Voix favorables : 25
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 11/06/2024

DELIBERATION
n° CA 2024 – 20_a

*Compte rendu des décisions prises par le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(Cabinet de la présidence)*

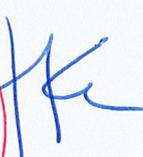
Vu le décret n° 2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment l'article 14 des statuts annexés,

Vu la délibération du conseil d'administration du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

Article unique :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, prend acte des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,



Hugues KENFACK
*

CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 11/06/2024
DELIBERATION n° CA 2024 - 20_a
Compte rendu des décisions prises par le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(Cabinet de la présidence)

IUT

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
01/03/2024	Subventions	910004	Subvention au Magna Charta Observatory pour le soutien de leurs activités pour 2024